



SYNEGORE – AVOCAT(E) – NANTES (44) – – DROIT COMMERCIAL

Description du Cabinet : SYNEGORE – www.synegore.fr

SYNEGORE, société d'avocats inter-barreau Nantes – Paris, spécialisée en droit des affaires, (www.synegore.fr) recrute pour son **bureau de Nantes**, dans le cadre d'une création de poste, un(e) avocat(e) collaborateur(trice), pour son équipe **Droit commercial**.

SYNEGORE est une société d'avocats, en fort développement, qui intervient auprès des entreprises et de leurs dirigeants, dans les différents domaines d'expertise du droit des affaires, tant en conseil qu'en contentieux.

SYNEGORE répond aux besoins juridiques fondamentaux de l'entreprise liés à sa gestion (Droit des sociétés / Corporate / Fusion & Acquisitions – Fiscal – Social), à son patrimoine ainsi qu'à son activité commerciale ou industrielle (Contrats, Distribution, Concurrence, Consommation, Propriété Intellectuelle) tant en conseil qu'en contentieux.

Dans un monde en perpétuelle évolution, SYNEGORE propose à ses clients un suivi personnalisé et conçoit avec eux des solutions sûres, efficaces et durables pour consolider leur stratégie et optimiser leurs résultats.

Nos équipes interviennent auprès d'une clientèle de PME régionales et de grands groupes nationaux et internationaux ainsi que de fonds d'investissements.

Description du poste : COLLABORATION LIBERALE – DROIT COMMERCIAL

Le(la) candidat(e), en prise directe avec la clientèle, prendra en charge, sous la responsabilité d'un associé, les dossiers en droit commercial des clients du cabinet (contentieux commerciaux, rédaction de contrats commerciaux...etc).

Implication, curiosité, rigueur et dynamisme seront des atouts essentiels pour s'épanouir dans ce poste.

Le/la candidat(e) sera titulaire du CAPA et d'un DJCE ou d'un troisième cycle, et aura acquis une expérience d'au moins 3 ans en cabinet d'avocats dans cette matière.

Une bonne maîtrise de l'anglais sera appréciée.

Son sens des responsabilités et son implication lui permettront d'évoluer au sein d'un cabinet où les valeurs humaines, la prise en compte des besoins personnels des collaborateurs permet à chacun de bénéficier d'un environnement de travail propice à l'épanouissement de sa personnalité.

En fonction des souhaits du candidat, le poste peut être en salariat ou en collaboration libérale. La rémunération sera fixée en fonction de l'expérience.